

PROJET DE TERRITOIRE

DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
RAKTRES TIRIAD KEMPER BREIZH IZEL



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL



SOMMAIRE

TAOLENN

Édito	p. 4
Le territoire	p. 6
Repères	p. 7
Les compétences / organismes associés	p. 8
Le budget	p. 9
Quimper Bretagne Occidentale, horizon 2030	p. 10
Projet de territoire	p. 13

I - AGIR POUR LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Défi 1.1 : Gérer les ressources en eaux	p. 16
Défi 1.2 : Collecter et recycler les déchets	p. 17
Défi 1.3 : Participer à l'économie circulaire	p. 18
Défi 1.4 : Concourir à la transition énergétique	p. 19
Défi 1.5 : Impulser les mobilités bas carbone	p. 21
Défi 1.6 : Développer l'offre d'habitat en assurant la sobriété foncière	p. 23
Défi 1.7 : Préserver la biodiversité	p. 24
Défi 1.8 : Garantir une alimentation durable et de proximité pour tous	p. 25

2 - MAINTENIR UNE DYNAMIQUE POUR UNE ATTRACTIVITÉ MAÎTRISÉE

Défi 2.1 : Assurer l'attractivité économique et la maîtrise du foncier	p. 28
Défi 2.2 : Soutenir les filières d'excellence	p. 30
Défi 2.3 : Développer l'emploi, la formation et l'insertion	p. 32
Défi 2.4 : Développer l'offre d'habitat pour permettre un parcours résidentiel adapté	p. 34
Défi 2.5 : Favoriser le développement d'un tourisme équilibré et le rayonnement du territoire	p. 35
Défi 2.6 : Concourir à l'attractivité du territoire pour la jeunesse	p. 38
Défi 2.7 : Garantir l'accessibilité numérique	p. 39
Défi 2.8 : Agir pour l'accessibilité du territoire	p. 40
Défi 2.9 : Diorren an divyezhegezh galleg-brezhoneg	p. 41

3 - RENFORCER LA COHÉSION ET LES SOLIDARITÉS

Défi 3.1 : Proposer un parcours de santé répondant aux besoins des habitants	p. 44
Défi 3.2 : Mettre en œuvre une politique d'accompagnement aux populations en situation de fragilité	p. 45
Défi 3.3 : Accompagner la petite enfance et la parentalité	p. 46
Défi 3.4 : Améliorer les services et l'écoute des habitants	p. 47
Défi 3.5 : Agir pour l'égalité femmes - hommes et lutter contre les discriminations	p. 48

Les élus et les services vous accueillent	p. 50
---	-------

ÉDITO

PENNAD-STUR



Isabelle Assih

**PRÉSIDENTE DE
QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE,
MAIRE DE QUIMPER**

Un cap pour l'avenir

Les enjeux qui se présentent à notre territoire sont nombreux.

- Les nécessaires transitions écologique et énergétique ainsi que la résilience climatique,
- La protection et la création des emplois de demain,
- La préservation de notre cohésion sociale et de notre qualité de vie.

Les élus et élus de Quimper Bretagne Occidentale sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre des politiques publiques qui apportent des réponses concrètes aux besoins des générations actuelles et futures. Ils le font dans un esprit de responsabilité et d'efficacité, dans le cadre de Pactes de gouvernance et de solidarité fiscale et financière adoptés en 2021. Ce climat de confiance est indispensable pour faciliter l'écoute de nos quatorze communes et porter l'Agglomération et la Cornouaille.

Le projet de territoire fixe le cap de nos projets à dix ans.

Il traduit des engagements dont nous rendons compte régulièrement aux citoyens et aux citoyennes.

Il est la marque d'une ambition forte et partagée pour un territoire qui ne manque pas d'atouts singuliers et remarquables.

J'ai confiance dans notre capacité collective à relever tous ces défis.

Agissons aujourd'hui pour préparer demain !

Ur pal evit an amzer da zont

Stank eo an dalc'hou a zo dirak hon tiriad.

- An treuzkemmoù ret a-fet an ekologiezh hag energiezh ha dalc'husted an hin
- Gwareziñ ha krouiñ implijoù warc'hoazh
- Mirout hor c'henstagded sokial hag hor c'halite buhez.

Dilennidi ha dilennadezed Kemper Breizh lzel a ro bec'h da vat evit lakaat da dalvezout politikerezhioù publik hag a zegas respontoù fetis da ezhommoù ar remziadoù a vremañ ha da zont.

Ober a reont an dra-se gant furnez hag efeedusted, da-heul emglevioù gouarn ha kengred kemedel hag arc'hantel degemeret e 2021. Rekis eo an aergelc'h a fiziañs-se evit aesaat selaou hor 14 kumun ha kas an tolpad-kêrioù ha Kerne en-dro.

Gant hor raktres tiriad eo termenet an hent da gemer a-benn 10 vloaz.

Lakaat a ra war wel engouestloù a rentimp kont anezho ingal d'ar geodedourien ha d'ar c'heodedourezed.

Diskouez a ra ur youl kreñv ha boutin evit un tiriad ma ne vank ket ar perzhioù dibar ha diseur.

Fiziañs am eus en hor barregezh a-stroll da dalañ ouzh an holl zaeoù-se

Greomp traoù hiziv kentoc'h eget gouzañv warc'hoazh !



Didier Leroy

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU PROJET DE TERRITOIRE MAIRE DE PLOGONNEC

Partager et informer

La décentralisation s'est traduite par un transfert important de compétences de l'Etat aux collectivités locales, qui sont essentielles pour le quotidien de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

Notre agglomération de Quimper Bretagne Occidentale mérite d'être mieux connue, tant ses engagements et ses actions sont divers au service de la population et du développement de notre territoire.

Elle est au cœur de nos vies et intervient en particulier dans :

- La création de places d'accueil pour la petite enfance,
- Le soutien à la jeunesse et à l'accompagnement de nos aînés,
- L'animation d'un réseau de lecture publique,
- Le développement économique
- Le soutien à la création d'emplois,
- Le transport en commun au travers du réseau QUB,
- La gestion de l'eau et de l'assainissement
- La collecte et la valorisation de nos déchets ménagers.
- Le tourisme et l'animation culturelle ...

L'un des engagements forts de notre projet de territoire porte sur la recherche d'une concertation la plus large et d'une information régulière sur nos démarches.

La publication de ce livret de présentation du projet de territoire, adopté à l'unanimité des élu/es communautaires, contribue à cette exigence de pédagogie comme au nécessaire devoir de transparence démocratique.

Lakaat e boutin ha kelaouiñ

An digreizennañ zo bet lakaet da dalvezout gant un treuzkas a bouez eus barregezhioù ar Stad war-zu ar strollegezhioù lec'hel, a zo pouezus evit buhez pemdeziek hor c'heodedourien hag hor c'heodedourezed.

Dellezek eo Kemper Breizh Izel da vezañ anavezet gwelloc'h, gant al liesseurt m'eo he engouestloù hag he oberoù e servij an dud ha diorroadur hon tiriad.

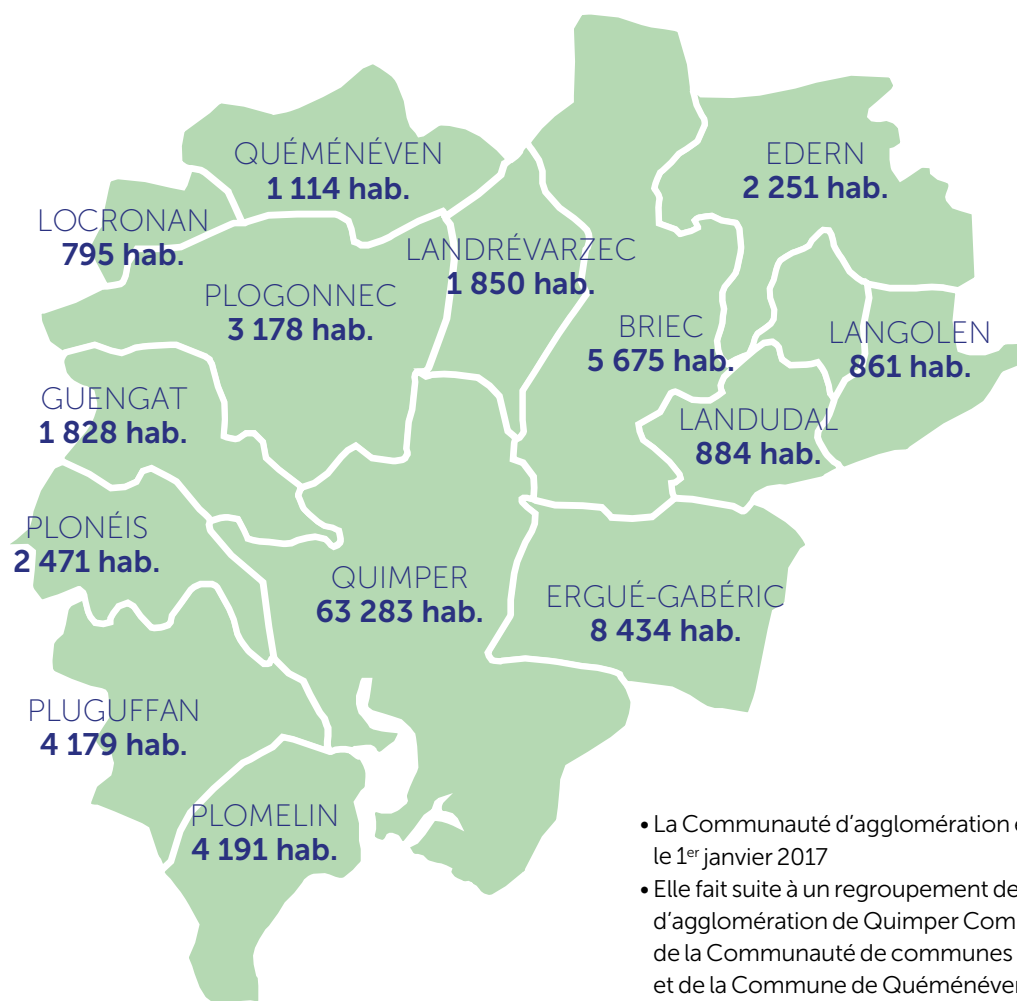
E-kreiz hor buhezioù emañ hag ober a ra traoù dreist-holl evit :

- *Krouiñ plasoù degemer evit ar vugaligoù,*
 - *Skoazellañ ar yaouankiz ha harpañ hor gozh,*
 - *Buheziñ ur rouedad lenn foran,*
 - *An diorren ekonomikel,*
 - *Skoazellañ ar c'hrouiñ implijoù,*
 - *An treuzdougen-boutin dre ar rouedad KUB,*
 - *Merañ an dour hag ar yac'husaat,*
 - *Dastum ha talvoudekaat hol lastez-ti.*
 - *An touristerezh hag al luskañ sevenadurel ...*
- Unan eus engouestloù kreñv hor raktres tiriad eo klask un doare kendivizout ledan ha kelaouiñ ingal an dud, evit sikour ac'ha-nomp en hon difraeoù.*

En ur embann al levrig-mañ evit kinnig ar raktres tiriad, degemeret a-unvouezh gant an dilennadezed hag an dilennidi, e klaskomp degas hol lod d'ar bedagogiezh-se ha d'an dever a dreuzwelusted demokratel.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE : LE TERRITOIRE

TIRIAD KEMPER BREIZH IZEL : AN TIRIAD



- La Communauté d'agglomération est créée le 1^{er} janvier 2017
- Elle fait suite à un regroupement de la Communauté d'agglomération de Quimper Communauté, de la Communauté de communes du Pays Glazik et de la Commune de Quéménéven
- Elle regroupe 14 communes
- Elle compte 101287 habitants (recensement 2022)

REPÈRES

MERKOÙ



+100 000
HABITANTS



480
KM²



55 000
EMPLOIS



10 000
ENTREPRISES



1 200
HECTARES DE ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



45
PARCS D'ACTIVITÉS



55
ÉCOLES



5
PÉPINIÈRES OU HÔTELS
D'ENTREPRISES



5 000
ÉTUDIANTS



11
MÉDIATHÈQUES
1 BIBLIOTHÈQUE
5 POINTS LECTURE



1 VOIE EXPRESS
(RN 165) QUI IRRIGUE
LE TERRITOIRE



1
GARE TGV



1
AÉROPORT



3
PISCINES

LES COMPÉTENCES AR C'HEFRIDIOÙ

ATTRACTIVITÉ DEDENNUSTED

- **Développement économique** (Zones d'activités, actions de développement)
- **Habitat**
- **Transports urbains** (réseau QUB)
- **Politique de la ville** (développement urbain, développement local, insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, tranquillité publique et prévention de la délinquance)
- **Enseignement supérieur et recherche**
- **Numérique**
- **Attractivité et rayonnement du territoire** (tourisme, événementiel...)

ÉCOLOGIE ET ÉNERGIE EKOLOGIEZH HAG ENERGIEZH

- **Protection de l'environnement et du cadre de vie**
- **Déchets** (collecte et valorisation)
- **Eau et assainissement**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

SOLIDARITÉS KENGRED

- **Petite enfance**
- **Action sociale** (CIAS, Clic, Ehpad)
- **Piscines**
- **Médiathèques**
- **Jeunesse**

ORGANISMES ASSOCIÉS AOZADURIOÙ KEVELET

- **Quimper Cornouaille Développement**
- **Sidepaq** (politique des déchets)
- **Sivalodet** (politique de l'eau)
- **Service commun de restauration collective**
- **Mission locale**
- **Symescoto**

LE BUDGET

AR BUDJED



LES DÉPENSES DE L'AGGLOMÉRATION
(POUR 100 €)

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, HORIZON 2030

KEMPER BREIZH IZEL, A-BENN 2030

Notre projet de territoire reflète l'ambition politique de Quimper Bretagne Occidentale pour son développement.

C'est un document majeur qui décline les ambitions collectives structurantes de la collectivité pour la décennie. Le projet de territoire présente une vision forte, fixe un cap et inspire l'ensemble des politiques publiques de la communauté d'agglomération.

C'est une feuille de route qui vit, qui sait s'adapter. Les priorités à mettre en œuvre et les actions opérationnelles énoncées peuvent ainsi évoluer en fonction du contexte, des expérimentations ou autres innovations. Il est surtout le garant de la cohérence et du respect des engagements portés par les élus communautaires.

Car Quimper Bretagne Occidentale est avant tout une intercommunalité de projets communs, de développement local et d'aménagement harmonieux au bénéfice des quatorze communes membres. Les principes de subsidiarité et de solidarité sont les fondamentaux de cette construction collective.

À ce titre, le rôle des communes est fondamental. Elles assurent le lien indispensable dans la relation avec le citoyen.

C'est pourquoi le projet de territoire porte une attention particulière à ce que, dans le creuset communautaire, chaque commune reste forte et vivante. De même la recherche du consensus, règle de fonctionnement de nos instances de décisions, renforce la confiance naturelle entre les membres.

La spécificité unique de chaque bassin de vie est reconnue, la déclinaison des politiques transversales peut y être ainsi différenciée. Cette ambition politique collective majeure portée par le projet de territoire, partagée par les élus municipaux de Quimper Bretagne Occidentale, est porteuse d'une vision ambitieuse et durable au service des habitants et de toutes les forces vives qui font la force et la renommée de notre territoire.

Les forces et les atouts du territoire.

Pour regarder vers l'avenir, notre Agglomération peut s'appuyer sur le caractère des femmes et des hommes qui y habitent et sur les valeurs partagées incarnant les lignes de force de notre territoire.

- **La solidarité** : le partage, la force des réseaux professionnels et personnels, l'échange, l'entraide et l'acceptation de l'autre, la mutualisation, le soutien, l'engagement et l'implication dans la vie locale / associative / économique. Des relations de confiance, solides, loyales.
- **La coopération / le collectif** : la Cornouaille, l'Ouest breton, la Bretagne. Une habitude de travail collectif, entre les territoires, entre les entreprises locales, entre les collectivités.
- **La transmission** : des traditions revisitées, des marqueurs du patrimoine, des savoir-faire, des entreprises familiales emblématiques, de l'histoire, mais aussi des paysages naturels avec la volonté de transmettre aux générations futures un environnement préservé.
- **L'exigence, la qualité, l'excellence** de nos spécialités, de nos produits, de nos filières pourvoyeuses d'emplois. L'engagement aussi, dans le travail, la persévérance, la ténacité.
- **La créativité et l'innovation** : un cadre de vie et de travail source d'inspiration pour la créativité artistique, culturelle, entrepreneuriale, sociale... La quête d'une meilleure qualité de vie guide de nouveaux comportements, projets de vie, une nouvelle mobilité résidentielle. Quimper et son agglomération, et plus largement les villes moyennes, peuvent être les grands gagnants de cette nouvelle donne.

Une identité culturelle et industrielle, locomotive de la Cornouaille.

L'agglomération de Quimper est un territoire qui cultive ses particularités. Concentré d'une culture bretonne vivante, le territoire porte une identité locale forte et préservée qui s'incarne dans les mots et la vivacité de la langue bretonne, dans les projets artistiques et culturels, dans le potentiel d'innovation et dans l'état d'esprit des entrepreneurs du territoire...

Ces marqueurs forts du territoire appuient sa notoriété et nourrissent les entrepreneurs, artisans, acteurs locaux, les savoir-faire et compétences, les événements d'une teinte particulière.

Pôle économique majeur, le territoire de Quimper Bretagne Occidentale est pourvoyeur d'emplois et rayonne sur la Cornouaille. Une économie dynamique qui le positionne solidement sur l'échiquier régional pour jouer sa partition dans l'avenir de la région. L'excellence des filières de l'alimentation est à accompagner pour nous permettre de nous positionner comme leader sur l'alimentation et le bien-manger. De nouvelles filières se structurent, les acteurs de l'innovation sont en place, de nouvelles pépites émergent: Quimper Bretagne Occidentale doit notamment s'affirmer comme un territoire pilote dans le domaine de l'innovation et des transitions énergétiques.

Un territoire d'équilibre

Quimper Bretagne Occidentale et les quatorze communes qui la composent forment un véritable territoire d'équilibre. Un équilibre fécond entre espaces urbains et ruraux pour les 100 000 habitants afin de s'épanouir, grandir, entreprendre. Un équilibre où chacune des quatorze communes propose des espaces de vie différents entre villes, villages, et campagne.



Un équilibre construit autour de valeurs de solidarité qui guident le développement et l'aménagement du territoire, autour des enjeux liés au logement, aux équipements de proximité, aux mobilités...

Un moteur pour la Cornouaille

Quimper Bretagne Occidentale doit prendre toute sa place au sein de la Cornouaille, espace de coopération privilégié entre les sept communautés qui composent ce territoire de projets. Quimper est la capitale de la Cornouaille et doit être le moteur de ce territoire mosaïque. Une Cornouaille où chaque ville et village contribue au développement global dans une logique de complémentarités « gagnant-gagnant ». Une Cornouaille où les entreprises, les projets, les hommes et les femmes circulent, collaborent en faisant finalement abstraction des frontières institutionnelles.

Cette logique de fonctionnement en réseau s'ouvre et se complète de relations et de complémentarités avec la métropole brestoise. Quimper et Brest doivent jouer le rôle de "locomotives" au service du développement de l'Ouest breton. L'agglomération de Quimper a également tout à gagner d'une coopération accrue avec les agglomérations de Lorient et Vannes qui constituent avec elle un axe stratégique, attractif et dynamique sur le littoral sud de la Bretagne.

Le projet de territoire affirme également une exigence d'accessibilité renforcée de l'Ouest breton avec, toujours, l'objectif d'une liaison Quimper-Paris en 3 h à l'horizon 2035 ; et, à une échéance proche, une augmentation des liaisons journalières en 3h30.

Il s'agit bien de faire de Quimper Bretagne Occidentale un territoire d'excellence apportant à la Cornouaille et à l'Ouest breton ses savoir-faire traditionnels, ses filières innovantes et la force de ses réseaux professionnels et personnels dans le cadre d'un développement économique, à la fois volontaire et maîtrisé visant une qualité de vie et de travail favorable au bien-être de ses habitants et à la créativité entrepreneuriale, artistique et sociale.

Terre inspirante à l'environnement naturel préservé, à la culture et à l'identité fortes, Quimper Bretagne Occidentale se fixe comme exigence de travailler sur les transitions énergétiques et industrielles participant à la transmission d'une richesse patrimoniale matérielle et immatérielle aux générations futures.

PROJET DE TERRITOIRE

DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

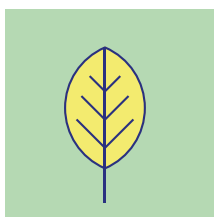
RAKTRES TIRIAD KEMPER BREIZH IZEL

L'ensemble des élus communautaires a adopté le projet de territoire de Quimper Bretagne Occidentale, le 28 avril 2022.

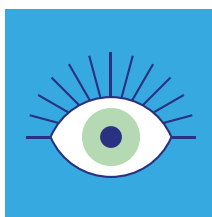
Il définit les orientations et les priorités d'actions de l'agglomération pour les dix ans à venir.

Il complète le **Pacte de gouvernance** et le Pacte de **solidarité fiscale et financière** (novembre 2021), qui permettent aux communes du territoire d'avancer ensemble pour les projets du territoire.

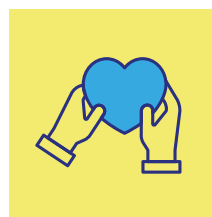
IL COMPREND TROIS AXES FORTS :



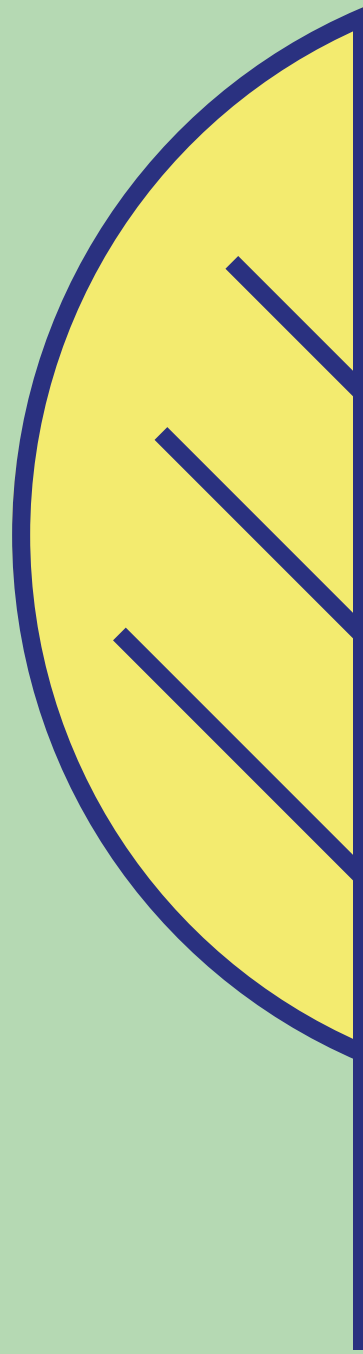
Agir pour les
transitions
écologique et
énergétique



Maintenir une
dynamique pour
une attractivité
maîtrisée

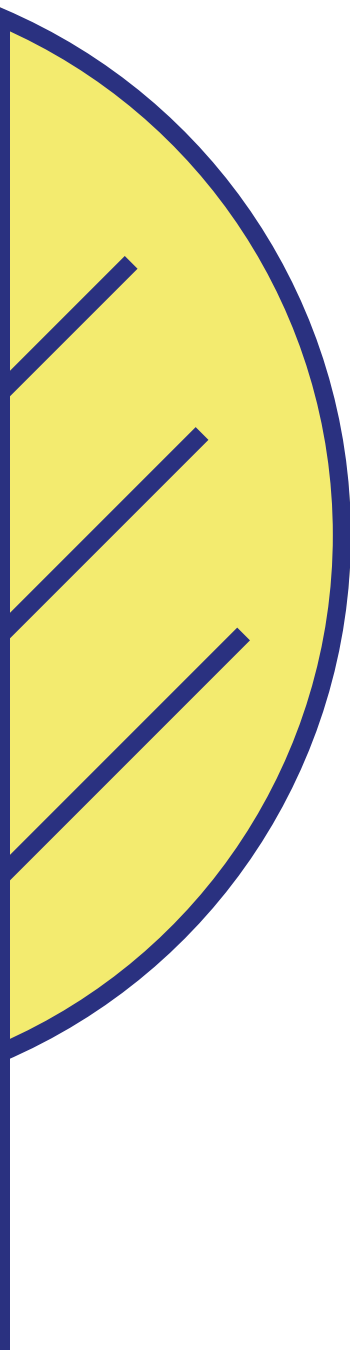


Renforcer la
cohésion et les
solidarités



I - AGIR POUR LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

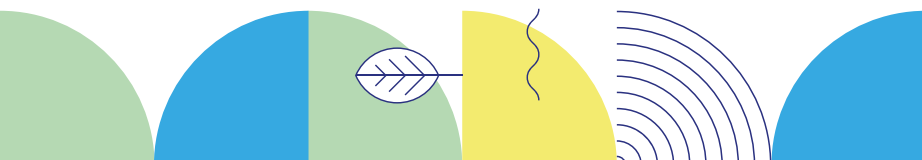
I - OBER TRAOÙ EVIT
AN TREUZKEMMOÙ
EKOLOGEL
HAG ENERGETEK



Face à l'urgence climatique, nous devons inventer **un territoire éco-responsable** qui assume son rôle dans la réduction de ses impacts sur l'environnement. La transition écologique, énergétique et solidaire est au cœur des priorités des collectivités et des entreprises sur le territoire.

C'est en poursuivant et en renforçant nos actions volontaristes pour engager et soutenir les transitions que nous y parviendrons collectivement. De nombreux projets et initiatives sont déjà à l'œuvre sur le terrain apportant des solutions concrètes pour la **préservation des ressources et de la biodiversité, la gestion et le réemploi des matières, l'économie circulaire, la production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydrogène...), l'alimentation locale et durable, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments...** Ils témoignent de l'expertise, des savoir-faire locaux et de l'envie des acteurs locaux d'agir dans le cadre de ces transitions.

Il s'agit de conforter cette dynamique et de l'encourager, en s'appuyant localement sur le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel. Le Contrat de relance et de transition énergétique issu du travail collectif des intercommunalités de l'ouest de la Cornouaille est le second outil qui nous permettra d'avancer à la bonne échelle, celle de nos bassins de vie. Les enjeux dépassent les frontières administratives.





DÉFI 1.1 GÉRER LES RESSOURCES EN EAUX MERAÑ AR POURVEZIOÙ DOUR

L'eau est un bien commun précieux, une ressource qu'il faut préserver par une politique active de gestion de la ressource. Sur ce territoire soumis à des phénomènes d'inondations, notre rôle est d'en limiter la fréquence et les conséquences.

Objectif opérationnel n° 1 :

Maintenir l'accès à l'eau, la qualité de la ressource et du service

- Développer un diagnostic permanent, assurer la modernisation et l'entretien des réseaux et des ouvrages nécessaires à la gestion de l'eau potable et des eaux usées.
- Assurer la bonne gestion de l'eau et limiter les pollutions par de nouveaux outils de contrôle de l'étanchéité des réseaux d'eaux usées pour éviter l'infiltration d'eaux de nappe.
- Vérifier la conformité des branchements des habitations pour éviter les rejets au niveau des exutoires pluviaux afin de préserver la biodiversité.

Objectif opérationnel n° 2 :

Gérer la ressource en eau

- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire communautaire par la fiabilisation des réseaux, des unités de production ainsi que par la protection des périmètres de captages.
- Sensibiliser à la rareté de la ressource en eau, développer la réutilisation de celle-ci et systématiser la récupération des eaux pluviales.

Une eau potable de qualité,
accessible à tous.

Objectif opérationnel n° 3 :

Assurer la prévention des risques d'inondations

- Traduire opérationnellement le plan de prévention des risques de submersion et d'inondation en lien avec la réflexion menée par le Sivalodet sur les bassins écrêteurs de crues.
- Accompagner, communiquer et informer pour promouvoir les bonnes pratiques environnementales permettant de lutter contre l'érosion et le ruissellement.
- Renforcer le travail partenarial avec les acteurs du territoire notamment agricoles via le développement des pratiques agroécologiques et la poursuite du programme « Breizh bocage ».





DÉFI 1.2

COLLECTER ET RECYCLER LES DÉCHETS

MERAÑ AL LASTEZ



Vers un renforcement du tri à l'échelle de l'agglomération.

Objectif opérationnel n° 1 :

Accompagner les changements de comportements afin de réduire les déchets à la source

- Développer et renforcer toutes les politiques de prévention et de sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets par des actions d'animation (ex : challenge zéro gaspillage...).
- Permettre aux habitants de mieux trier les déchets par l'amélioration des modes de collectes (collecte sélective, point d'apport volontaire, collecte des biodéchets...).
- Favoriser la réduction des déchets par de nouveaux outils : accompagner le développement du broyage des déchets verts chez les particuliers, améliorer le contrôle de l'accès aux déchèteries...

Quimper Bretagne Occidentale est un territoire qui se veut exemplaire dans sa politique de gestion des déchets grâce à des actions et une gestion visant à générer la quantité la plus faible possible de déchets et valoriser au mieux ceux restants.

- Étudier la mise en œuvre d'une tarification incitative comme levier de réduction des déchets.

- Développer les circuits courts (alimentaire et économique) en incitant au vrac et à la consigne.

Objectif opérationnel n° 2 :

Améliorer les systèmes de tri et de valorisation

- Mettre en place les outils de la collecte des biodéchets ; déploiement des points d'apport volontaire, de composteurs individuels ou collectifs.
- Mettre en place des points d'apport volontaire des déchets dans le centre-ville de Quimper, pour disposer d'un service 24h/24h et limiter les nuisances liées aux passages des camions-poubelles en zone piétonne.



DÉFI 1.3 PARTICIPER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE KEMER PERZH EN EKONOMIEZH- KELC'H

Quimper Bretagne Occidentale souhaite s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire tant dans l'accompagnement des acteurs, en renforçant le réemploi ou encore en l'inscrivant dans un guide de l'achat durable en matière de commande publique.



L'Unité de valorisation énergétique des déchets située à Briec.

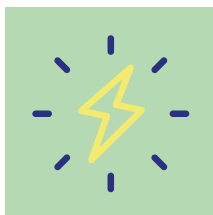


- Créer un Fab lab (laboratoire de connaissances) sur l'économie circulaire à l'échelle de Quimper Bretagne Occidentale.
- Impliquer les centres techniques et la Technopole dans les démarches.

Objectif opérationnel n° 2 : Renforcer le réemploi

Objectif opérationnel n° 1 : Accompagner au développement de l'éco- conception et de l'économie circulaire

- Créer une charte de l'éco-conception.
- Sensibiliser les entreprises à l'Écologie industrielle territoriale (EIT) en développant des actions collectives avec les partenaires de Quimper Bretagne Occidentale (Chambre de commerce et d'industrie...).
- Détecter et accompagner les porteurs de projets d'économie circulaire.
- Créer une matériauthèque et soutenir les entreprises qui s'engagent dans une démarche de réemploi.
- Accompagner le développement du concept de ressourceries.
- Renforcer la prise en compte des enjeux de démolition sélective et de réemploi dans les projets.
- Valoriser localement les mâtchefs issus de l'Unité de valorisation énergétique des déchets (UVED) de Briec.



DÉFI 1.4 CONCOURIR À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SIKOUR AN TREUZKEMM ENERGETEK

Le territoire de Quimper Bretagne Occidentale souhaite prendre toute sa place dans la transition énergétique. Il entend concourir à la réduction des consommations énergétiques et au renforcement de l'autonomie de production du territoire.

Objectif opérationnel n° 1 :

Réduire les consommations énergétiques

- Faire du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) la matrice d'une réduction drastique des consommations énergétiques et les diviser par deux d'ici 2040.
- Lancer un plan global de réhabilitation énergétique des équipements communautaires et d'analyse des matériels roulants et développer massivement l'autoconsommation énergétique sur tous les nouveaux bâtiments.
- Développer des outils d'ingénierie et de portage public.
- Accompagner les particuliers dans le cadre de la rénovation énergétique des logements (Opérations programmées d'amélioration de l'Habitat, Espace Habitat, Tynéo...) et accompagner toutes les initiatives structurées de baisse des consommations.
- Réaliser un nouveau Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) pour adapter les niveaux d'éclairage public.
- Moduler les aides économiques en fonction de la prise en compte des transitions énergétiques (réduction des consommations et production sur site d'EnR) en complémentarité avec le schéma régional.
- Accompagner les entreprises sur la réduction de leurs consommations (décret tertiaire et développement massif du photovoltaïque au sol et en toiture) et leur responsabilité sociétale (RSE).





Objectif opérationnel n° 2 :

Développer les EnR pour renforcer l'autonomie de production du territoire

- Devenir un territoire à énergie positive (TE-PCV) d'ici 2040 en accompagnant les efforts de réductions massives des consommations et par un développement massif des énergies renouvelables (moyen éolien, photovoltaïque, hydrogène, biogaz, bois énergies...).
- Accompagner et développer les projets citoyens de productions énergétiques (projet éolien à Edern...).
- Accompagner les projets de production énergétique des entreprises.
- Prendre part aux projets locaux pour être acteur des transitions (ferme solaire de Kerjequel à Quimper...).
- Créer une structure de portage public pour le développement des projets Énergies en Cornouaille...
- Être précurseur sur les énergies propres de demain dont l'hydrogène en particulier (labellisation Sidepaq...).
- Développer fortement le bois énergie sur le territoire (futur réseau de chaleur à Penhars...).

La ferme solaire de Plogonnec. Début des travaux de la ferme solaire de Kerjequel fin 2024.



DÉFI 1.5 IMPULSER LES MOBILITÉS BAS CARBONE DIORREN AR FIÑVUSTED IZELGARBON

La transition écologique et énergétique passe par le développement de mobilités bas carbone, via des infrastructures telles que Gare-Parc qui encouragent et facilitent ces mobilités sur le territoire et au-delà.

Objectif opérationnel n° 1 :

Développer les infrastructures favorisant les nouvelles mobilités

- Encourager la mise en œuvre à l'échelle des quatorze communes de schémas de mobilité (plan de mobilité simplifié et schéma directeur des mobilités actives).
- Engager un travail partenarial pour sécuriser les déplacements actifs sur les grands axes routiers (échangeurs, rocade, ronds-points...).
- Améliorer l'offre en transports collectifs sur l'ensemble du territoire et expérimenter des solutions innovantes et différenciées en s'appuyant sur les différents pôles urbains et ruraux du territoire (transport à la demande dynamique, covoiturage, autopartage...).
- S'appuyer sur le Pôle d'échanges multimodal (PEM) Gare-Parc pour inciter à utiliser différents modes de déplacement (train-vélo ; train-car ; train-marche à pied...) et favoriser le lien entre les transports en commun et les parkings de proximité.
- Développer les infrastructures cyclables et les liaisons douces interconnectées et sécurisées ainsi que développer les abris vélos sécurisés.
- Encourager le déploiement des Infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) et plus largement des énergies vertes.



Le réseau de transport public doit répondre au défi écologique des nouvelles mobilités.

Objectif opérationnel n° 2 :

Développer la mobilité pour tous

- Faire participer le citoyen à la réflexion et à la construction des politiques de mobilité.
- Développer un réseau de transport en commun accessible, inclusif et intégrant un accès simple à l'information. Sensibiliser les citoyens, y compris les plus éloignés de la mobilité, à l'offre de mobilité existante par une communication accessible à tous.
- Développer des services innovants pour la desserte des territoires peu denses et pour répondre aux besoins des salariés aux horaires atypiques/décalés et conforter le service de « transport à la demande dynamique ».

Objectif opérationnel n° 3 :

Encourager les changements de pratique

- Installer la Maison des mobilités au coeur du projet Gare-Parc, lieu de sensibilisation aux pratiques de mobilités actives et créer des événements permettant la découverte des différentes pratiques (marche, transport en commun, vélo, covoiturage...).

- Accompagner les citoyens au changement de pratique grâce à l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) et le renforcement du parc de VAE « véloQUB » pour la location.
- Soutenir les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de mobilité.

Objectif opérationnel n°4 :

Faciliter la mobilité entre les territoires

- Mettre en place le comité des partenaires (gestionnaire de transports, usagers, entreprises...).
- Développer les connexions entre les bassins de vie de la Cornouaille et au-delà.
- Répondre aux besoins de déplacement des salariés entre les territoires (exemple : zone d'activité de Troyalac'h).
- S'appuyer sur la carte KorriGO et l'interopérabilité des titres de transport.

Le pôle d'échanges multimodal ou PEM est un lieu d'articulation et d'interconnexion entre différents modes de déplacement : la marche, les deux roues, les transports en commun, les trains, les taxis et les voitures individuelles.





DÉFI 1.6

DÉVELOPPER L'OFFRE D'HABITAT EN ASSURANT LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

DIORREN AR C'HINNIG ANNEZ EN UR CHOM HEP LONKAÑ AN DOUAROU

La mise à disposition de nouveaux logements est fondamentale pour le territoire. Elle permet d'offrir aux habitants la possibilité d'habiter sur le territoire tout en accueillant de nouveaux habitants. Pour y parvenir, tous les leviers devront être actionnés, tant par la construction neuve que la réhabilitation et la lutte contre la vacance, dans un objectif de sobriété foncière.



Le prochain Plan local de l'habitat traduira un objectif renforcé de production de logements sociaux.

Objectif opérationnel n° 1 : Densifier les zones d'habitat

- Mettre en œuvre une stratégie tendant à réduire de 50 % l'artificialisation nette des sols en engageant une réflexion collective entre les quatorze communes de l'agglomération pour créer un pacte foncier entre les communes dans le cadre du SCOT et du PLUi.
- Fédérer les acteurs de l'aménagement et du logement pour partager les objectifs de sobriété foncière.

- Privilégier la mutation des zones de friches et la réhabilitation d'îlots.
- Accompagner l'offre de logements pour veiller à la bonne adéquation de la taille et du taux d'occupation des logements.
- Créer les conditions pour permettre les divisions parcellaires et ainsi densifier les zones déjà habitées : conception architecturale, réglementaire, concertation...

Objectif opérationnel n° 2 : Lutter contre la vacance des logements

- Consolider l'observatoire de l'habitat en développant notamment le volet sur la vacance ainsi que le phénomène de développement des locations saisonnières et de très courtes durées.
- Mener une action volontariste auprès des propriétaires pour la réhabilitation de leurs logements vacants en s'appuyant sur les outils existants (taxe d'habitation sur les logements vacants, opérations programmées d'amélioration de l'habitat).



DÉFI 1.7 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ GWAREZIÑ AR VEVLIASSEURTED

Sur ce territoire riche de son environnement, la transition écologique passe par une politique de protection, d'information et de développement de la biodiversité.



Tissu vivant de notre planète, la biodiversité, c'est l'affaire de tous !

Objectif opérationnel n° 1 :

Renforcer les connaissances sur la biodiversité du territoire, informer, sensibiliser et impliquer le grand public

- Mettre en œuvre un atlas de la biodiversité pour pouvoir mieux connaître la biodiversité locale. Sensibiliser le tissu économique et les habitants à cette richesse (ateliers participatifs, actions de médiation, diffusion des bonnes pratiques...).
- Identifier les corridors et réservoirs de biodiversité à l'échelle du territoire qui seraient intégrés dans les documents d'urbanisme.

Objectif opérationnel n° 2 :

Protéger et favoriser la biodiversité

- Développer les zones de biodiversité (végétaliser, renforcer les haies et bocages, réduire l'éclairage public).
- Favoriser la biodiversité par la reconquête des milieux et le confortement de la trame verte et bleue.



DÉFI 1.8

GARANTIR UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE PROXIMITÉ POUR TOUS

DIORREN BOUED PADUS HA NES EVIT AN HOLL

Territoire agricole et agro-alimentaire, Quimper Bretagne Occidentale entend développer une alimentation durable et de proximité. Elle s'appuie sur un soutien à une agriculture locale et responsable, aux filières d'excellence et se matérialise à travers un projet alimentaire de territoire.

Objectif opérationnel n° 1 : Soutenir l'agriculture locale et responsable

- Encourager le maintien de la production agricole : poursuivre le financement des installations d'agriculteurs, développer une stratégie d'accompagnement à la reprise des exploitations, accompagner le développement de la production maraîchère, de l'agriculture biologique...
- Développer le partenariat avec le monde agricole notamment à travers la création de

la cellule foncière avec la Chambre d'agriculture du Finistère.

- Agir sur le foncier agricole avec nos partenaires afin d'encourager l'installation de jeunes agriculteurs.

Objectif opérationnel n° 2 : Soutenir les filières d'excellence

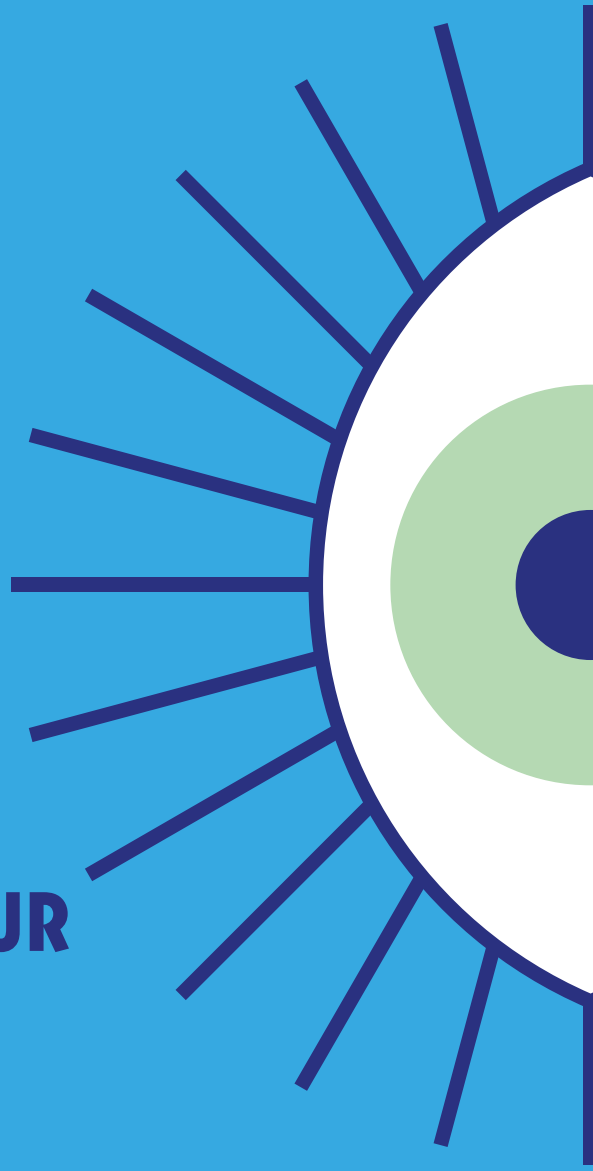
- Accompagner les structures (CEA Tech, ADRIA, ..) qui travaillent sur les transitions alimentaires et l'innovation au service du « bien-manger ».
- Promouvoir le pôle d'excellence alimentaire de l'agglomération (entreprises, universités, laboratoires de recherche, centres techniques, organismes de formation...).

Objectif opérationnel n° 3 : Inciter à une consommation durable

- S'appuyer sur le Projet alimentaire de territoire (PAT) pour structurer les actions à mener en matière d'alimentation.
- Travailler à l'éducation d'une consommation durable par la tenue d'ateliers de sensibilisation.
- Favoriser sur le territoire l'accès à l'alimentation durable pour les personnes en situation de précarité.
- Privilégier la consommation de produits locaux et de saison, issus des circuits courts pour la restauration collective. Fixer un pourcentage ambitieux d'alimentation issue de l'agriculture biologique.
- Établir une cartographie des ventes à la ferme et en faire la promotion.

Quimper Bretagne Occidentale a engagé, à l'échelle de l'agglomération, un projet alimentaire territorial labélisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation en 2021.





2 – MAINTENIR UNE DYNAMIQUE POUR UNE ATTRACTIVITÉ MAÎTRISÉE

2 – DERC'HEL UL LUSK
EVIT UN DEDENNUSTED
MESTRONIET



Quimper Bretagne Occidentale dispose de 45 parc d'activités répartis sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Pour se développer, le territoire de Quimper Bretagne Occidentale a besoin de maintenir un climat de confiance propice au développement des entreprises, de l'investissement et de l'emploi mais aussi d'attirer les ressources qui créent de la valeur : des jeunes pour l'avenir du territoire, des porteurs de projets, des entreprises pourvoyeuses d'emplois, des actifs et des compétences pour les entreprises locales qui peinent à recruter, des touristes qui découvrent les richesses et savoir-faire locaux.

Il s'agit donc de développer l'hospitalité du territoire, sa convivialité, son accueil, et de préserver ce cadre et cette qualité de vie si importants pour celles et ceux qui y vivent et y développent des projets.

Si l'attractivité du territoire doit se développer, elle doit aussi être maîtrisée et s'organiser, dans une notion d'équilibre. Pour gérer les flux touristiques, pour maîtriser la pression foncière et immobilière, pour préserver un accueil de qualité dans le respect des habitants, pour valoriser et préserver enfin cette identité particulière et la haute qualité de vie du territoire et de son environnement auxquelles les habitants sont si attachés.

Communauté de destin, ce territoire souhaite engager une réflexion transversale et globale menée à l'échelle de Quimper Bretagne Occidentale sur l'aménagement du territoire, l'ingénierie technique et financière.



DÉFI 2.1 **ASSURER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET** **LA MAÎTRISE DU FONCIER**

OBER WAR-DRO AN DEDENNUSTED EKONOMIKEL HA MESTRONIEZH AR FONT

L'attractivité de l'agglomération doit être assurée par la poursuite du climat de confiance propice au développement des entreprises, de l'investissement et de l'emploi. Il faudra poursuivre aussi l'aménagement des parcs d'activités pour offrir les espaces nécessaires au développement des activités générant de la richesse supplémentaire pour le territoire mais dans une logique de maîtrise foncière en optimisant l'existant et en minimisant les consommations. Par ailleurs, l'enjeu maritime de Quimper sera réaffirmé au travers notamment de l'évolution du port du Corniguel.

Quimper Bretagne occidentale explore les pistes permettant l'accueil de nouvelles activités au port du Corniguel.



Objectif opérationnel n° 1 :

Assurer une attractivité économique maîtrisée en matière d'offre foncière et d'immobilier d'entreprise en priorisant les activités générant une richesse supplémentaire sur le territoire (industrie, services « exportateurs »)

- Poursuivre l'aménagement des parcs d'activités et prioritairement des trois zones identifiées « territoires d'industrie » : Kerjaouen à Quimper, Lumunoc'h à Briec, Ti Lipig à Pluguffan.
- Diversifier les filières économiques et industrielles notamment dans le domaine des transitions énergétiques et numériques.
- Appuyer les projets de développement des villages d'entreprises notamment artisanales.
- Développer le co-working.

Objectif opérationnel n° 2 :

Entretenir le climat de confiance propice au développement des entreprises, de l'investissement et de l'emploi

- Assurer l'accueil et le développement des entreprises par un contact permanent et réactif.
- Poursuivre l'accueil des entreprises avec le renforcement du couple Région-Quimper Bretagne Occidentale.
- Proposer une offre immobilière attractive (parcs d'activités, pépinières, hôtel d'entreprise, espaces de co-working...).
- Développer les animations économiques et les salons professionnels.
- Accompagner le développement des entreprises par des aides (immobilier, pass commerce et artisanat, innovation, transition énergétique,...).
- Agir en faveur de l'emploi (job dating, appui aux structures de la création et la reprise d'entreprises,...).

Objectif opérationnel n° 3 :

Minimiser la consommation d'espace par la recherche de reconversion des friches, la densité d'implantation, la réduction des emprises de parkings

- Inciter et accompagner les entreprises à diminuer les consommations foncières lors des cessions par Quimper Bretagne Occidentale (ex : construction des bâtiments sur plusieurs niveaux, parkings en sous-sol ou en étage...).
- Recenser les terrains à densifier sur l'agglomération.
- Favoriser la reconversion et la réhabilitation des terrains industriels et des friches industrielles et agricoles.

Objectif opérationnel n° 4 :

Soutenir le secteur maritime : un enjeu essentiel

- Étudier le devenir du port du Corniguel et son potentiel.

L'Agglomération a adopté en 2021 un dispositif d'accompagnement financier en faveur des commerçants et des artisans en partenariat avec le Conseil Régional, intitulé « PASS Commerce et Artisanat ». Ce soutien porte sur des travaux ou l'achat d'équipements matériels ou immatériels.





DÉFI 2.2

SOUTENIR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE

DIORREN AR FILIERENNOÙ GWELLENTEZ

Quimper Bretagne Occidentale doit s'engager dans le renforcement de l'offre globale de formation du territoire pour soutenir les filières d'excellence et encourager les liens entre les écoles et les entreprises. L'Agglomération va aussi se mobiliser à travers la démarche « Impulsion Cornouaille » sur les difficultés de recrutement des filières. L'Agglomération doit afficher ainsi son ambition en tant que territoire d'innovation et d'expérimentation au service de la transition à travers un soutien renforcé aux acteurs. Un lieu d'interface entre les filières, les pépinières d'entreprises, les centres d'innovation et les centres de formation pourrait être créé.

Objectif opérationnel n° 1 :

Développer l'offre de formation supérieure et post-bac

- Accompagner les initiatives de développement de l'enseignement supérieur et des filières post-bac (ex : UBO, EMBA, ENI.) ainsi que de l'ensemble des filières de formation initiale et continue.
- Créer un pôle d'excellence régional d'enseignement des langues régionales et étrangères sur le site universitaire de Creac'h Gwen.
- Prospector pour l'implantation d'une école d'ingénieurs à Quimper.
- Développer de nouvelles filières de formation sur le territoire dont le Master de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) « Monnaie - Banque - Finance - Assurances ».



L'économie du territoire repose sur des filières d'excellence regroupant des grandes entreprises emblématiques, des PME innovantes, des TPE dynamiques ainsi que de la recherche privée et publique.



Objectif opérationnel n° 2 :

Renforcer les liens entre écoles et entreprises

- Développer un plan « mobilisation emploi-formation » dans le cadre de la démarche « Impulsion Cornouaille » pour créer de nouvelles synergies entre les formations et les entreprises afin d'adapter l'offre à la demande. Lutter contre les difficultés de recrutement dans les filières en tension.
- Développer les forums d'orientation, d'information et de découverte des métiers pour valoriser les filières du territoire.
- Développer les interactions enseignement-recherche-entreprise par la création d'un lieu de référence et d'interface entre les filières.
- Accompagner la création d'une chaire universitaire sur l'alimentation durable.

Objectif opérationnel n° 3 :

Soutenir l'environnement propice à l'innovation

- Renforcer le dispositif d'aides à l'innovation en lien avec la Région Bretagne.
- Valoriser et soutenir les entreprises et start-up innovantes via « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration ».
- Poursuivre l'accompagnement du CEA Tech et de l'ADRIA et s'appuyer également sur la technopole et la French Tech.
- Développer les colloques scientifiques et les salons professionnels.

Quimper Bretagne Occidentale accompagne les organismes agissant en faveur de la création d'entreprises, de l'insertion économique et de la culture entrepreneuriale. Elle les soutient financièrement en leur accordant des subventions.



DÉFI 2.3 DÉVELOPPER L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION

DIORREN AN IMPLIJ, AR STUMMAÑ HAG AR C'HENEMPRAÑ

La politique de l'emploi répond à deux grands enjeux : lutter contre le chômage de longue durée et favoriser le recrutement sur les postes proposés par les employeurs. Quimper Bretagne Occidentale centre sa démarche « Impulsion Cornouaille » sur ces politiques d'emploi et d'insertion à l'échelle de l'agglomération et plus généralement de la Cornouaille. Son engagement est le fruit d'un travail multi-partenarial avec la Région et le Département.



Objectif opérationnel n° 1 :

Renforcer l'attractivité du territoire pour les actifs et les porteurs de projets

- Décliner le programme de marketing territorial porté par Quimper Cornouaille Développement visant les actifs et porteurs de projets : outils de promotion, kits de bienvenu, intégration du territoire à la marque employeur, accompagnement vers l'emploi du conjoint, logement, gardes d'enfants...
- Favoriser l'accueil de porteurs de projets (pépinières, tiers lieux offrant des solutions modulables) et l'implantation d'actifs travaillant comme salariés ou prestataires pour des employeurs / commanditaires extérieurs au territoire.
- Poursuivre le soutien aux réseaux d'entreprises, aux groupements d'employeurs et aux structures de soutien à la création d'entreprises.

Quimper Bretagne Occidentale accompagne les organismes agissant en faveur de la création d'entreprises, de l'insertion économique et de la culture entrepreneuriale.



Accueillant près de 5 000 étudiants, Quimper Bretagne Occidentale met tout en œuvre pour proposer à ces derniers les meilleures conditions pour allier travail, bien-être et loisirs.

Objectif opérationnel n° 2 :

Faciliter le recrutement en adaptant les formations aux besoins des entreprises du territoire

- Identifier les compétences et métiers de demain pour développer ou adapter les formations professionnelles tant initiales que continues.
- Favoriser et accompagner le développement des formations en apprentissage.
- En lien avec les branches, soutenir les actions de sensibilisation et de promotion des métiers et filières qui recrutent sur le territoire.
- Favoriser l'accueil des alternants et stagiaires longue durée sans attaches sur le territoire.

Objectif opérationnel n° 3 :

Actualiser le cadre partenarial de soutien à l'économie sociale et solidaire

- Construire une nouvelle politique d'insertion en lien avec les entreprises.
- Actualiser le partenariat avec le Département sur l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi (Actife, articulation avec la politique de coaching).
- Accompagner les actions de levée des freins à la reprise d'un travail, dont celui de la mobilité notamment via les projets portés par Mobil'emploi.
- Accompagner les candidatures à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » comme la création de nouveaux chantiers ou entreprises d'insertion.
- Soutenir les filières d'insertion de personnes en situation de handicap dans leurs projets de développement.
- Accompagner les structures d'insertion et de l'économie sociale et solidaire.



DÉFI 2.4

DÉVELOPPER L'OFFRE D'HABITAT POUR PERMETTRE UN PARCOURS RÉSIDENTIEL ADAPTÉ

DIORREN AR C'HINNIG ANNEZ EVIT REIÑ MEUR A DRO D'AN DUD DA GAVOUT LOJEIZ EVEL MA TERE

Plus que jamais, le territoire doit offrir, à ses habitants et à toute personne qui souhaite s'y installer, une offre de logements qui garantisse un parcours résidentiel complet, adapté aux situations et évolutions de chacun. Pour y parvenir, il doit pouvoir fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, accompagner chacun dans les démarches et considérer la complexité des besoins et des situations.

Objectif opérationnel n° 1 :

Développer l'offre d'habitat, diversifier et rendre accessible l'offre de logements

- Concrétiser les ambitions inscrites au Programme local de l'habitat (PLH).
- Développer l'accession sociale à la propriété.
- Renforcer la réhabilitation des logements anciens.
- Accompagner le développement de nouveaux types de logements à usages mixtes : étudiants, intergénérationnels, inclusifs...
- Favoriser la création d'une offre de logement d'accueil temporaire : auberge de jeunesse, jeunes, touristes, nouveaux types d'hôtel à loyer modéré... avec solutions de mobilité (pour les saisonniers notamment).
- Élaborer une stratégie de développement de logements locatifs pour la classe moyenne (non éligibles aux logements sociaux).

Objectif opérationnel n° 2 :

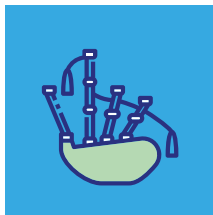
Poursuivre une politique dynamique de l'habitat en fédérant les acteurs

- Création de l'Espace Habitat /guichet unique du logement.
- Fédérer les acteurs de l'aménagement et du logement pour mettre en œuvre un programme ambitieux de production de logements diversifiés et accessibles.

Objectif opérationnel n° 3 :

Actualiser le schéma directeur de l'accueil des gens du voyage

- Adopter un schéma directeur de l'accueil des gens du voyage.
- Analyser les besoins et proposer un projet d'aménagement, de répartition, de mode de gestion des aires d'accueil en cohérence avec le schéma départemental et les réalités de l'agglomération.
- Améliorer l'organisation et la gestion des grands passages estivaux en aménageant un terrain dédié.
- Définir un projet d'accueil et d'accompagnement social du public.



DÉFI 2.5 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ÉQUILIBRÉ ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

HARPAÑ DIORREN UN TOURISTEREZH KEMPOUEZET HA SKED AN TIRIAD

Quimper Bretagne Occidentale doit être acteur d'un tourisme équilibré et durable. Dans ce cadre l'ambition de l'Agglomération est de répondre aux attentes qualitatives des visiteurs en matière de recherche d'expériences et de récits en séduisant par ses différences, par ses valeurs. Pour ce faire, le territoire s'appuie sur son histoire, ses richesses matérielles et immatérielles, ses savoir-faire tant innovants que traditionnels.

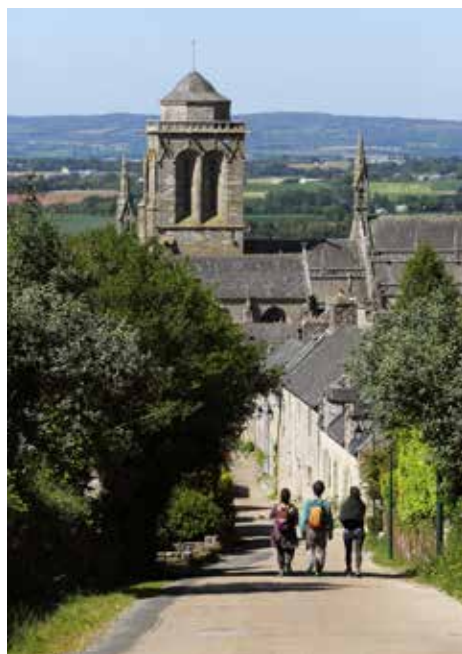
Objectif opérationnel n° 1 :

Valoriser le territoire et ses atouts

- Diversifier et élargir l'offre touristique des deux pôles majeurs que sont Quimper et Locronan au-delà de la visite du patrimoine bâti et de l'offre culturelle existant.
- Structurer une politique de tourisme nature en développant des chemins de randonnées ou des activités nature.
- Être moteur pour l'amélioration des conditions d'accueil et de gestion des flux touristiques sur les sites remarquables du territoire.
- Accompagner les communes de l'agglomération dans la mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels ainsi que dans les procédures de classements protecteurs de l'environnement et du patrimoine et l'obtention de labels.

- Favoriser la découverte des « savoir-faire » de chaque commune en s'appuyant sur les marqueurs du territoire et sur les partenariats ou outils existants.

L'office de tourisme de Quimper Cornouaille reçoit entre 160 000 et 200 000 visiteurs chaque année, ce qui le place au 3^e rang en Bretagne, derrière Saint-Malo et Rennes.



Le parc des expositions de Penvillers est composé de deux espaces plurifonctionnels (Le Pavillon - 2500 m²) et (l'Artimon - 4.000m²), reliés entre eux par un espace d'accueil, et un grand parvis de 4000 m² permettant l'accueil de manifestations extérieures sous chapiteaux.



Objectif opérationnel n° 2 :

Développer le tourisme d'affaire

- Structurer l'offre de tourisme d'affaire et optimiser les équipements existants (centre des congrès, parc des expositions...).
- Créer une charte d'accueil des groupes sur le territoire. Encourager les synergies entre les acteurs professionnels et nos outils ou partenaires notamment au travers de la création d'un bureau des congrès.
- Affirmer un positionnement de Quimper Bretagne Occidentale « terre d'entreprises industrielles et innovantes » en mettant en valeur le fort maillage d'entreprises, générateur de congrès et de rencontres d'entreprises en particulier sur l'axe des transitions.

Objectif opérationnel n° 3 :

Encourager un tourisme responsable

- Poursuivre le travail engagé sur « l'itinérance vélo » et la connexion aux axes cyclotouristiques voisins avec un double usage (touristique et quotidien).
- S'appuyer sur le futur Pôle d'échanges multimodal (PEM) Gare-Parc pour un développement des offres de mobilités douces. Poursuivre un travail sur l'accueil et la gestion des différents modes de déplacement (automobiles, deux-roues, camping-cars...).
- Accompagner les communes et les professionnels (hôtels, campings, ...) dans les démarches visant l'insertion d'équipements touristiques dans l'environnement et dans la recherche et l'obtention d'écolabels.

Objectif opérationnel n°4 :**L'événementiel, vecteur d'attractivité et de développement du territoire**

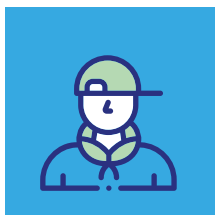
- Développer l'événementiel autour de savoir-faire d'exception (créations artistiques et culturelles, innovations industrielles, transitions, métiers, ou performances sportives de haut niveau).
- Créer des synergies pour la programmation d'événements d'intérêt communautaire entre tous les équipements adaptés du territoire (ex : future grande salle de l'Eau Blanche ; parc des expositions, Pavillon ou Artimon ; centre des congrès ; salle Dan Ar Braz ; Athéna ; Arthémuse ; Arpège...).
- Structurer la politique d'accompagnement des événements sportifs à rayonnement territorial.



- Valoriser les acteurs porteurs des valeurs du territoire (entrepreneurs, chercheurs, créateurs, sportifs ou équipes sportives de haut-niveau...).

L'Agglomération accueille régulièrement des manifestations sportives d'envergure, à l'image du Tour du Finistère, qui contribuent à son attractivité et son rayonnement.





DÉFI 2.6

CONCOURIR À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LA JEUNESSE

SIROUR DE DENNUSTED AN TIRIAD EVIT AR YAOUANKIZ

Quimper Bretagne Occidentale souhaite mettre à l'honneur sa jeunesse sur son territoire et va mener des actions fortes en leur faveur notamment par la création d'une maison de la jeunesse. Elle devra valoriser les filières qui recrutent sur le territoire et faciliter les passerelles entre les jeunes et les entreprises avec l'appui de tous les partenaires.

Objectif opérationnel n° 1 :

Accompagner les jeunes du territoire

Aide à la mobilité ou financement à la formation d'un job saisonnier, « Coup de pouce 16-29 » soutient de façon concrète et pratique l'accès à l'emploi des jeunes sur le territoire de l'agglomération.

- Structurer une politique jeunesse à l'échelle de l'agglomération en s'appuyant notamment sur la mise en œuvre d'un projet de Maison de la jeunesse. Ce lieu de vie est un guichet unique pour développer la participation aux politiques publiques ainsi que l'accès aux droits et à l'information : éducation,

formation, stages, emploi, logement, santé, culture, sport, mobilité, animations culturelles et sportives et de l'événementiel.

- Promouvoir des dispositifs encourageant l'investissement citoyen et bénévole des jeunes.

Objectif opérationnel n° 2 :

Rapprocher les entreprises et les jeunes

- Structurer et promouvoir un réseau de tuteurs pour accompagner les jeunes dans la recherche de stages ou d'apprentissage, voire d'emplois. Faire de Quimper Bretagne Occidentale et de ses communes membres des structures exemplaires en la matière.
- Soutenir les actions de valorisation de l'image des métiers portées par les entreprises ou les réseaux du territoire (exemples d'actions en cours : Chambre de métiers avec le forum de l'Artisanat, l'industrie fait son show avec l'UIMM, Report'AJE, CREPI ...).





DÉFI 2.7 GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DIORREN AR VONEDUSTED NIVEREL

La transition numérique en cours représente de grandes opportunités pour la collectivité et les acteurs du territoire : télétravail, accueil de start-up, nouvelle relation aux usagers des services publics, nouveaux pilotages des politiques publiques. Tout en développant les conditions d'émergence de ces nouvelles opportunités, en capitalisant notamment sur son infrastructure de fibre Herminéo, Quimper Bretagne Occidentale devra mener une politique d'inclusion numérique forte, tant en matière d'accès à l'Internet très haut débit que de formation aux usages numérique, pour que chaque acteur du territoire puisse bénéficier de ces nouvelles opportunités.

Objectif opérationnel n° 1 :

Développer les infrastructures numériques permettant une accessibilité sur tout le territoire

- Poursuivre le déploiement des réseaux et accès de la fibre optique en cours, renforcer le Wifi public extérieur.
- Développer des nouveaux usages des collectivités dans la perspective d'une « Smart city » : réseau d'objets connectés, développement de l'hypervision, gestion de la relation usagers.
- Conforter le réseau Herminéo comme infrastructure au service des entreprises et des administrations du territoire.

Objectif opérationnel n° 2 :

Accompagner les habitants à l'usage du numérique

- Travailler à un plan concerté de lutte contre la fracture numérique.
- Rendre les services publics de Quimper Bretagne Occidentale et des mairies plus proches des habitants grâce au numérique.

Objectif opérationnel n° 3 :

Soutenir les acteurs du numérique en lien avec le développement de l'offre de formation et la digitalisation des métiers et compétences

- Travailler avec l'écosystème éducatif local et accompagner le développement des Fab lab (dont UBO Open Factory).
- Poursuivre l'accompagnement de l'écosystème French Tech et les jeunes pousses du territoire et accompagner les événements à destination des acteurs du numérique (ex-Digital inspirationnel).



DÉFI 2.8 AGIR POUR L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

OBER TRAOÙ EVIT AR MONT-DONT EN TIRIAD

La position géographique de notre territoire nous impose de renforcer l'accessibilité sous toutes ses formes (route, aérien, numérique) et principalement le ferroviaire et ses liaisons avec le reste de l'agglomération et de la Cornouaille. Dans l'attente des améliorations des liaisons ferroviaires, le maintien des liaisons aéroportuaires et leur évolution doivent être étudiés en lien avec la Région et les partenaires.

L'accessibilité du territoire est un enjeu majeur de l'attractivité de l'agglomération.



Objectif opérationnel n° 1 :

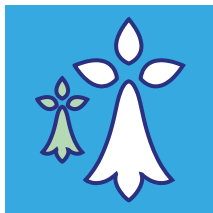
Renforcer l'offre d'accessibilité du territoire, notamment ferroviaire

- Achever l'aménagement du Pôle d'échange multimodal (PEM).
- Exiger une accessibilité renforcée de l'ouest breton (projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire - LNOBPL) avec en ligne de mire l'objectif d'une liaison Quimper-Paris en 3 h à l'horizon 2035 ; et d'ici là une augmentation des liaisons journalières en 3h30, une amélioration en termes de fréquence (notamment TER) et de qualité de service (Wifi, classe affaires, trains de nuit).

Objectif opérationnel n° 2 :

Accessibilité aéroportuaire

- Évaluer l'Organisation de service public (OSP) en cours et travailler avec les partenaires aux perspectives de la structure aéroportuaire de Pluguffan.
- Étudier le potentiel de diversification du site aéroportuaire de Pluguffan.



DÉFI 2.9 DIORREN AN DIVYEZHEGEZH GALLEG-BREZHONEG

DÉVELOPPER LE BILINGUISME FRANÇAIS-BRETON

Composante majeure de l'identité de Quimper Bretagne Occidentale et de la Cornouaille, la langue bretonne est incluse dans les politiques du territoire, s'appuyant sur une promotion active du bilinguisme.



La promotion et le développement de la langue bretonne sont un engagement fort de l'Agglomération, avec la volonté de s'appuyer sur les forces vives du territoire.

Objectif opérationnel n° 1 :

Obtenir le niveau 3 de la charte Ya d'ar Brezhoneg et devenir ainsi la première communauté d'agglomération à recevoir cette distinction

- Pérenniser la commission « Langue bretonne » à l'échelle communautaire. Elle vise à développer l'usage du breton sur le territoire du Quimper Bretagne Occidentale en fédérant un réseau partenarial (collectivités, associations, habitants, etc.).

Objectif opérationnel n° 2 :

Faire de la langue bretonne un marqueur fort de l'identité du territoire de Quimper Bretagne Occidentale et faciliter l'appropriation de ce marqueur par les acteurs publics et privés

- Promouvoir le bilinguisme français-breton auprès des acteurs privés (commerces, associations) et soutenir ceux qui souhaitent le mettre en avant.
- Soutenir les démarches ayant pour objectif le développement de la transmission de la langue.



3 – RENFORCER LA COHÉSION ET LES SOLIDARITÉS

3 – KREÑVAAT AR
GENSTAGTED HAG AR
C'HENGRED



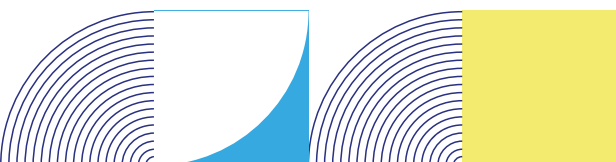
Notre société génère de plus en plus de fragilités et de vulnérabilités chez nos concitoyens. Ce constat, nous le retrouvons également au sein de notre agglomération. Cela nécessite une volonté politique forte pour agir.

Agir pour préserver et renforcer la qualité des services aux publics de proximité. Nous avons besoin d'équipements de proximité, présents sur l'ensemble de notre agglomération, adaptés à la vie quotidienne de tous les habitants. Lecture publique, accueil du jeune enfant, accès au savoir nager : de nombreux projets verront le jour.

Cet axe du projet intègre pleinement la question fondamentale de **l'accès à la santé pour tous**. L'agglomération participe activement dans la recherche de solutions pour renforcer l'attractivité médicale notamment à travers le futur Contrat local de santé.

Enfin notre agglomération est à la croisée des chemins. Le projet nous engage à mener une véritable réflexion sur le renforcement des politiques de solidarité. **Lutte contre la grande précarité, en faveur du développement des politiques d'inclusion** intégrant l'accompagnement des personnes en situations de handicap, actions résolues en faveur de l'égalité femme/homme.

Sur tous ces champs, le projet propose donc un travail pour poursuivre le chemin vers de nouvelles politiques publiques communautaires adaptées aux besoins de l'ensemble des habitants de l'agglomération, à tous les âges de la vie, ainsi que pour les générations futures.





DÉFI 3.1

PROPOSER UN PARCOURS DE SANTÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DES HABITANTS

KINNIG UN HENTAD YEC'HED A VAST DA EZHOMMOÙ AN ANNEZIDI

Quimper Bretagne Occidentale accompagne les acteurs du territoire, dans un périmètre englobant la Cornouaille, pour améliorer l'accès à la santé et développer une offre de soins de qualité.

Objectif opérationnel n° 1

Favoriser l'accès à la santé et renforcer l'offre de soins sur le territoire

- S'appuyer sur le Contrat local de santé (CLS) pour décliner une stratégie d'amélioration du parcours santé sur le territoire notamment par la mise en œuvre d'actions en faveur de l'attractivité médicale.
- Soutenir nos structures de soins : centre hospitalier intercommunal de Cornouaille et structures privées du territoire.

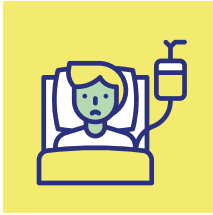
Objectif opérationnel n° 2 :

Sensibiliser et inciter la population à la prévention santé

- Mener des actions de communication et de sensibilisation sur les lieux publics, médiathèques, centres de loisirs, écoles, crèches, alimentation (bien manger, nutrition...) en lien avec les acteurs de la prévention santé.



Le comité de pilotage du Contrat local de santé de Cornouaille a été lancé fin 2021, pour mettre en œuvre ce nouveau dispositif porté et animé par Quimper Cornouaille Développement, au service de la santé des Cornouaillais.



DÉFI 3.2 METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT AUX POPULATIONS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

LAKAAT E PLEUSTR UR POLITIKEREZH DA SKOAZELLAÑ AN DUD VRESK

Quimper Bretagne Occidentale, notamment au travers de son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), travaille en concertation avec les communes pour définir et mettre en œuvre une politique auprès des populations en situation de fragilité. Le projet doit permettre de redynamiser la réflexion autour de nouvelles politiques communautaires.

Objectif opérationnel n° 1 :

Favoriser le maintien et l'accès au logement des personnes en situation de fragilité

- Assurer une coordination en matière de logements d'urgence.
- Poursuivre l'accompagnement de l'adaptation des logements aux personnes en perte d'autonomie.
- Lutter contre le sans-abrisme.

Objectif opérationnel n° 2 :

Accompagner le bien vieillir

- Initier la démarche « Ville amie des aînés » au niveau intercommunal.
- Renforcer les services proposés par le Centre local d'information et de communication (Clic) permettant notamment le maintien en autonomie au domicile et favoriser l'accompagnement des aidants à domicile.
- Poursuivre l'adaptation des structures d'accueil en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sur le territoire.



Objectif opérationnel n° 3 :

Développer la politique d'inclusion

- Développer les compétences pour la prise en charge de l'ensemble des handicaps : physiques, sensoriels, psychiques et cognitifs.
- Améliorer l'accessibilité des lieux publics et des services publics (ex: accès à l'information, aux accueils et équipements de services publics).

Quimper Bretagne Occidentale ainsi que les communes apportent des réponses personnalisées aux habitants âgés et/ou en situation de handicap : maintien à domicile, logements groupés, hébergement à la journée, temporaire ou permanent, selon les besoins de chacun.



DÉFI 3.3 ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE ET LA PARENTALITÉ SKOAZELLAÑ AR VUGALE HAG AR GERENT



Compétente en matière de petite enfance, la communauté d'agglomération veut amplifier son soutien aux parents et aux structures, pour répondre notamment aux nouveaux besoins d'accueil.

Le Relais petite enfance est un lieu d'information de proximité. Il accompagne les parents et futurs parents dans leurs premières démarches.

Objectif opérationnel n° 1 :

Proposer une offre d'accueil en matière de petite enfance adaptée aux besoins des habitants

- Identifier les besoins de places en structures d'accueil avec des horaires atypiques et améliorer l'offre de services.
- Renforcer la qualité de l'offre d'accueil du jeune enfant porté par l'agglomération : relance du service de la crèche familiale, relogement de la crèche de l'Arche de Noé.
- Accompagner les projets associatifs et privés existants dont les crèches d'entreprises et les maisons d'assistantes maternelles (MAM).

Objectif opérationnel n° 2 :

Accompagner la parentalité

- Structurer une politique d'accompagnement à la parentalité.
- Étudier l'opportunité de création d'une Maison des parents. Identifier les besoins en matière d'animations et d'itinérances.



DÉFI 3.4 AMÉLIORER LES SERVICES ET L'ÉCOUTE DES HABITANTS

GWELLAAT AR SERVIJOÙ HA SELAOU AN ANNEZIDI

Offrant des services de proximité qu'elle souhaite conforter et améliorer (piscines, lecture publique), Quimper Bretagne Occidentale se veut accessible pour les citoyens et les usagers, au service des communes et du territoire.

Objectif opérationnel n° 1 :

Améliorer l'offre de service en matière de lecture publique sur le territoire

- Construire un nouveau schéma de lecture publique en réponse aux besoins des habitants.
- Travailler sur des temps forts en matière d'animation culturelle autour de la lecture publique, avec des opérations « hors les murs ».
- Renforcer l'offre en équipements adaptés aux attentes de la population : nouvelle médiathèque à Briec rayonnant sur les communes de Landrévarzec, Ederne, Landudal, Langolen et Quéménéven, réflexion sur la création d'un lieu de lecture publique dans le quartier de Kerfeunteun à Quimper.

Objectif opérationnel n° 2 :

Mettre en œuvre le schéma directeur des piscines confortant le réseau des équipements de proximité

- Réhabiliter la piscine de Kerlan-Vian et lancer les études sur la mise à niveau d'Aquarive.
- Améliorer les performances énergétiques des piscines.
- Permettre la couverture des besoins des scolaires du territoire passant notamment par l'extension d'Aquacove à Briec.

- Engager une réflexion permettant d'anticiper le besoin d'un nouvel équipement communautaire à l'horizon 2030.

Objectif opérationnel n° 3 :

Améliorer l'accueil des habitants, la diffusion de l'information et la participation à la vie démocratique

- Développer les actions de participation citoyenne et de démocratie participative à l'échelle de l'agglomération.
- Améliorer la qualité de l'accueil des habitants par le lancement d'une démarche de gestion de la relation à l'usager.
- Faire des accueils des mairies des portes d'entrées de diffusion de l'information auprès des habitants sur les compétences et projets portés par Quimper Bretagne Occidentale.

Objectif opérationnel n° 4 :

Assurer et approfondir la solidarité entre Quimper Bretagne Occidentale et ses communes membres

- Renforcer les coopérations existantes conformément au Pacte de gouvernance.
- Se doter d'un schéma pour renforcer et élargir les mutualisations existantes.



DÉFI 3.5 AGIR POUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

OBER TRAOÙ EVIT AN INGALDER
ETRE AR MERC'HED HAG AR
BAOTRED HA STOURM OUZH AN
DROUKZIFORC'HAÑ



Mener une politique active en faveur de l'égalité entre les genres et de lutte contre toute forme de violence ou discrimination, s'impose comme un axe fort et transversal du projet de territoire.

Objectif opérationnel n° 1 :

Contribuer à l'égalité femmes-hommes

- S'engager dans le cadre de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.
- Élaborer un plan d'action égalité femmes-hommes au regard du développement économique, de l'accès à la culture, de la politique

Le territoire et Quimper Bretagne Occidentale sont des acteurs actifs en matière de lutte contre les discriminations et notamment en matière d'égalité femmes-hommes tant comme employeurs et acteurs de politiques publiques.

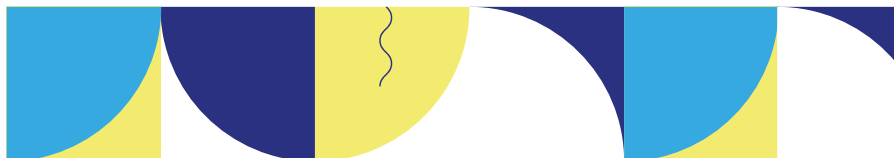
de la ville, de l'accès au sport... en s'appuyant sur la démarche de la région Bretagne « Collectiv'Egalité femmes - hommes ».

- Accompagner le réseau partenarial associatif sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.
- Diffuser les bonnes pratiques internes au sein de Quimper Bretagne Occidentale et s'assurer que les actions de sensibilisation à l'égalité et à la mixité professionnelles et/ou afférentes à la diversité soient déployées.

Objectif opérationnel n° 2 :

Participer à la lutte contre les discriminations

- Lutter contre les stéréotypes par des expositions, des témoignages, des rencontres avec des auteurs, des autrices, des chefs d'entreprises, leaders, influenceurs...





LES ÉLUS ET LES SERVICES VOUS ACCUEILLENT

AN DILENNIDI HAG AR SERVIJOÙ A ZEGEMER AC'HANOC'H

Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

44 place Saint-Corentin
CS 26004 - 29107 Quimper cedex
Tél. 02 98 98 89 89
contact@quimper.bzh

Bâtiments des services publics de la Providence

49, rue de la Providence
29 000 Quimper

Centre communal d'action sociale (CCAS) et Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Hôtel de ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin
29000 Quimper
Tél. 02 98 64 51 00
ccas@quimper.bzh

Centre local d'information et de coordination (Clic)

8 rue Verdelet
29000 Quimper
Tél. 02 98 64 51 01
clic.quimper-agglo@quimper.bzh

Espace Habitat

Rue de la Providence
29 000 Quimper
Tél. 02 98 98 87 49
espace.habitat@quimper.bzh





VOUS INFORMER
SUR LES ACTIONS DE
QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE

KELAOUÏÑ AC'HANOC'H DIWAR-BENN
OBEROÙ KEMPER BREIZH IZEL

qbo.bzh



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL